



PB-PP | B-35318
BELGIE(N)-BELGIQUE

Ruralités | N°53



TRANSMISSIONS



Réseau wallon
de Développement Rural

3^e trimestre 2022

N° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural
Cellule d'Animation du RwDR

Avec le soutien de
la



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.



SOMMAIRE

Edito	2
RwDR Café-Transmission : 1 ^{er} pas ?	3
TRANSMISSION Le savoir, fondement d'une société	5
Natagriwal Le gîte et le couvert pour les chauves-souris wallonnes	7
Portrait Un stage déterminant	9
RwDR 30 ans du programme LEADER	11
Innovation Devenir agriculteur, assurer une relève, mais sur quelles terres ?	13
Jeunes Passer du campus aux champs	15
Europe A quoi ressembleront nos zones rurales ?	17
Publications Les transmissions	19

ÉDITO

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans ce nouveau numéro du Magazine Ruralités, nous avons choisi de vous parler de transmissions...sous différentes formes.

Transmettre, c'est avoir à cœur de perpétuer, c'est participer à la construction d'une identité, d'un esprit critique, d'un capital social, c'est faire « société », dimensions dont nous avons cruellement besoin en ces moments de crise à répétition.

Les différentes formes de transmissions évoquées dans ce numéro concernent tant celle des compétences, des connaissances, que celle d'une ferme, d'un héritage culturel, d'une histoire, etc. Ces transmissions permettent d'assurer la pérennisation d'un outil de production, d'une pratique, d'un savoir-faire, d'un patrimoine historique ou culturel, d'une expérience, ... qui contribuent à rendre plus fortes les zones rurales.

Aujourd'hui la transmission des fermes constitue un enjeu essentiel auquel sont confrontés de nombreux agriculteurs. Mais au-delà l'ensemble de la société wallonne, faciliter le passage de flambeau d'une génération à l'autre, assurer la relève, c'est le vaste défi auquel le RwDR et ses partenaires s'attaquent. Les dispositifs mis en place vous sont présentés, tout comme des exemples inspirants facilitant l'accès à la terre à des jeunes qui veulent s'installer.

Savoirs, connaissances et compétences sont les fondements d'une société qui progresse. Les GAL développent des outils afin de les capitaliser, les transmettre et sensibiliser les jeunes et moins jeunes au patrimoine historique ou culturel de leur territoire.

Ce rôle moteur des GAL en matière de développement rural a été largement évoqué à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de LEADER repris dans ce numéro. Cet événement a permis aux plus jeunes de s'imprégner des spécificités et dynamiques originales générées par ce programme, initié par l'Europe au service de territoires ruraux... Une autre forme de transmission essentielle.

Bonne lecture,

La Cellule d'animation du RwDR



Café-Transmission : 1^{er} pas ?

Quand un agriculteur en fin de carrière n'a pas de repreneur, ce sont les fruits du travail de toute une vie qui sont perdus. La ferme part à l'agrandissement d'autres fermes ou est morcelée sur une multitude de projets qui n'ont (parfois) plus aucun lien avec le projet original. Préparer la transmission est donc l'un des maillons essentiels à la pérennisation de la dimension humaine de notre agriculture wallonne. Oui, mais comment ?

Aujourd'hui, aucune structure n'a (encore) été mise en place pour aider les cédants dans leurs cheminements techniques, administratifs et psychologiques leur permettant de remettre leur ferme l'esprit serein. La FUGEA et Terre-en-vue, avec l'aide du Réseau wallon de Développement Rural et de nombreux autres acteurs (FJA, Agricall, GALs, Crédal...), ont donc décidé de mettre en place des Cafés-Transmission inspirés du modèle français.

« Café-Transmission » ?

C'est un premier pas vers l'accompagnement des cédants. Objectif ? Informer et nourrir la réflexion autour de la cession de fermes, au cœur d'un village, au départ d'exemples concrets, vécus par des agriculteur-trice-s. La transmission de l'expérience de pairs à pairs, en somme ! L'occasion aussi de croiser des organismes capables d'accompagner la transmission. Et, peut-être même, de

rencontrer un futur cédant/repreneur et d'en discuter autour d'un verre, lors de la « 3^{ème} mi-temps ».

Le dispositif, certes original, permet de soulever les questions qui taraudent. Dans la salle, des agriculteur-trice-s en activité ou en désir/en passe d'y accéder. Au centre : un couple cédant-repreneur. Chacun raconte. Deux parcours de vies qui se rencontrent, se trouvent. Une histoire. Celle du « comment » on a vécu (ou est en train de vivre) la « passation ». Analyse des comptes, estimation du patrimoine, état de la ferme, cession des baux... et aussi d'autres aspects, émotionnels, conflictuels ou rassurants. Les questions fusent rapidement. Mais, attention : pour poser une question, il faut rejoindre le couple cédant-repreneur au centre du cercle des participants !

Témoignages

Quatre Cafés-Transmission ont été organisés en février-mars.

À Marche-en-Famenne, Ath, Walcourt et Wavre. Une trentaine de participants pour chaque rencontre. Le sujet intéresse. Des cédants potentiels. Des repreneurs potentiels. Mais aussi des cédants-repreneurs qui sont déjà sur le chemin... et rencontrent les premiers cailloux dans leurs bottes !

Les couples, cédant-repreneur, sont un peu timides au départ, puis les langues se délient. C'est important de raconter pour soutenir celles et ceux qui vont suivre. Rapidement, un par un, on se lève pour rejoindre le « couple-témoignant » et poser/répondre à une question, apporter son propre témoignage...

À Ath. Sophie : « *Je suis maraîchère depuis 2015 et mon compagnon est éleveur de chèvres en Bio. En 2016, après un premier projet, nous nous sommes rendus compte que, soit on s'accrochait à rester au village où on ne s'en sortirait*





pas, soit on décidait de partir. Comme on ne trouvait rien d'intéressant, maman - qui a une grande famille et de nombreux cousins que je ne connais pas tous - m'a présenté l'un d'eux : Michel ! »

Michel : « Ma ferme, c'est une exploitation de 30ha (dont 10 que je possède) en polyculture élevage. J'avais liquidé mes Blanc Bleu avant que Sophie n'arrive. À l'époque, la ferme, c'était « être toute la journée sur le tracteur, dans les champs ». J'ai des enfants, mais ils ne veulent pas reprendre. Quand je demande un coup de main, ils viennent m'aider mais ça ne les intéresse pas. »

La rencontre de Michel et Sophie

Michel : « Quand ma cousine m'a appelé, j'avais des terres et des étables disponibles. J'ai accueilli Sophie et son compagnon. Je suis content de remettre la ferme et les terres à ces deux-là ! C'est vrai que ce n'était pas mon idée initiale. Avant que Sophie n'arrive, comme mes enfants ne voulaient pas la ferme, je pensais vendre mes terres au plus offrant, à 50-60 000€ avec un chapeau de 10 000€. Maintenant que Sophie est là, j'y réfléchis autrement ».

Sophie : « Je comprends que Michel ait envie d'avoir un bon prix, mais il sait aussi qu'on ne pourra pas reprendre à ce prix-là. On en parle donc beaucoup pour essayer de trouver un prix juste pour tout le monde. Le prix de la reprise

a une influence sur le développement de l'activité de la ferme. Les machines de la ferme nous aident. On ne sait pas ce qu'on fera quand elles ne seront plus là ».

Très vite des questions et des remarques : Comment avez-vous calculé vos rentabilités (à 50 000€/ha) ? Entre vous, la question des baux, comment ça s'est passé ? Chez nous à Soignies, il y a beaucoup de gros investisseurs : des vautours qui sont là avant les autres et rachètent tout. Ils investissent. C'est un problème ! Ceux qui cèdent cadent parfois les choses en voulant refaire des investissements qu'ils n'auraient jamais

faits. Céder, c'est partir ! La confiance c'est très important, mais sans les banques, on fait quoi ? J'ai 2 filles qui ne veulent pas reprendre et un fils qui veut continuer. Comment ne pas désavantager les filles ?

Bien orchestrée, la discussion est animée. Chacun donne la solution qu'il a trouvée. Il n'y a pas vraiment de règle, ni de solution « facile » ou toute faite. Au cas par cas, chacun s'y retrouve un peu. Le café-transmission est inspirant, motivant, nourrissant. Il met des semences et de l'espoir dans les têtes.

Rédactrice - Catherine Tellier

Les cafés transmissions s'inscrivent dans le cadre des travaux du GT Transmission du RwDR. Ils ont été menés à titre pilote début 2022 et ont vocation à devenir des outils pérennes pour aider les cédants dans leurs démarches. Le contexte wallon de disparition accélérée des fermes et la complexité du processus de transmission imposent en effet d'agir en faveur du renouvellement des générations. Il est urgent de proposer des solutions. Le collectif d'acteurs réunis au sein du GT propose plusieurs mesures pour accompagner les cédants et pour faciliter la transmission des fermes. Celles-ci seront notamment présentées et mises en discussion à La Reid le 15 novembre prochain à l'occasion d'un événement organisé durant la semaine wallonne de la transmission d'entreprise. Il s'agit non seulement de poursuivre un travail de sensibilisation de fond mais également de doter la Wallonie d'outils tels qu'un guichet transmission et une plateforme d'intermédiation entre cédants et repreneurs.

Plus d'informations et inscriptions à l'événement :
www.reseau-pwdr.be/transmission2022



Le savoir, fondement d'une société

Pour cette édition dédiée aux transmissions, nous sommes allés à la rencontre de Catherine Hanoteaux, coordinatrice du GAL Botte du Hainaut, et de Régis Cambron, directeur du Centre Culturel de Sivry-Rance, par ailleurs membre du CA du GAL. Nous les avons interrogés sur la transmission des savoirs, qu'il s'agisse de savoir-faire, savoir-être ou connaissances historiques et/ou culturelles. Pour ces deux opérateurs, la transmission des connaissances est fondamentale au bon fonctionnement de la société.

Selon vous, quels sont les enjeux autour de la transmission des savoirs ?

Catherine Hanoteaux : « Selon moi, transmettre des savoirs, c'est les maintenir dans la conscience du collectif et surtout, c'est ne pas les perdre. C'est d'ailleurs pour cela que la quasi-totalité de nos projets prévoit un volet de sensibilisation des citoyens. La sensibilisation des citoyens et l'échange des connaissances entre professionnels du terrain prévus dans les projets du GAL font donc partie intégrante de cette transmission qui a pour but ultime la performance, la pérennisation et, in fine, la résilience. »

Régis Cambron : « Pour moi, la transmission des savoirs, c'est toute action qui vise à perpétuer, à partager des acquis dans les domaines du savoir-être et du savoir-faire, mais aussi des réalisations. D'un côté, il y a tout ce qui caractérise l'humain et sa façon de vivre la société au moment où il la vit, la partager avec les générations futures, et d'un autre côté, c'est aussi la valorisation de tout ce qui relève de productions, écrites ou fabriquées. La transmission des savoirs est vraiment vitale au-delà du champ patrimonial. C'est important pour la construction de l'esprit des gens, ce qui fonde leur identité. On ne peut pas se construire si on n'a pas acquis certaines bases. »

En quoi la transmission des savoirs impacte-t-elle l'économie locale ?

C.H. : « Nous pouvons mesurer l'importance de la transmission des savoirs dans le cadre du développement des projets qui visent à promouvoir l'économie locale. »

R.C. : « Les politiques culturelles ont souvent un très haut développement communautaire, ce dernier résulte de réflexions émergentes de citoyens qui permettent ensuite de mettre en place de nouveaux services ou projets. Par exemple, à la suite d'une demande d'une citoyenne, nous venons de lancer un café citoyen sur la thématique voisin-voisine. Cela va permettre aux gens de se rencontrer, mais aussi d'échanger sur leur expérience vis-à-vis d'un lieu. »

Selon vous, cette transmission des savoirs est-elle en péril ?

C.H. : « Difficile à dire ! Mais les travaux d'observation, de sensibilisation, d'échanges de bonnes pratiques, de rédaction qui sont réalisés par les chargés de mission dans l'ensemble des projets portés par le GAL contribuent à limiter le plus possible la perte des savoirs. Le but recherché pour chaque GAL n'est-il pas la diffusion de ses résultats (qu'ils soient bons ou mauvais) pour une acquisition de savoir et d'expérience ? »



Catherine Hanoteaux,
coordinatrice du GAL Botte du
Hainaut



Régis Cambron,
directeur du Centre Culturel de
Sivry-Rance



R.C. : « À l'heure actuelle, ce qui est rendu complexe dans la transmission en particulier, ce sont peut-être les outils qui permettent de l'assimiler. Je pense qu'il y a encore une fracture numérique, qui est principalement à caractère économique et éducatif. C'est donc aussi une histoire de générations. On est dans une ère de dématérialisation, on l'observe notamment au niveau des livres. Il sera intéressant d'observer si les gens s'enrichiront plus tard à travers la lecture ou pas. Lire sur tablette ou ordinateur n'est pas la même chose. L'action des bibliothèques publiques est toujours vitale selon moi pour faire société. La quantité d'informations à gérer et la façon dont elle est traitée ne facilitent pas sa compréhension et l'élaboration d'un avis critique. L'esprit critique, c'est quelque chose qui s'apprend. Je remarque que les réseaux sociaux sont configurés à travers des algorithmes qui servent des intérêts qui n'ont plus rien à avoir avec l'éducation. On est donc face à des entonnoirs en termes d'information. »

À quel point la sensibilisation des jeunes générations, notamment au respect de la nature, est-elle importante ?

C.H. : « Nul doute qu'il est inutile de rappeler les problématiques environnementales liées au réchauffement climatique, à la pollution, à la consommation déraisonnée ou de masse et ce que ces dysfonctionnements entraînent sur la biodiversité, sur la santé et sur l'environnement en général. Mettre le pied à l'étrier aux jeunes générations en les sensibilisant à toutes ces problématiques est primordial pour stopper l'engrenage dans lequel nous nous trouvons malheureusement actuellement. Ce sont les plus petits ruisseaux qui forment les grandes rivières, après tout. Toute graine semée aujourd'hui sera peut-être le fruit de grandes œuvres plus tard ! »

R.C. : « Nous avons pu voir avec la crise sanitaire que les réactions des différentes générations à certains événements sont totalement différentes. Ce type d'événement peut engendrer une rupture dans la transmission des expériences et de l'histoire. Comme dit auparavant, la transmission des savoirs permet de constituer l'identité, c'est l'eau qui



À propos de nos intervenants

Le GAL Botte du Hainaut

Le GAL Botte du Hainaut, actif sur les communes de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance, a été créé en 1998. Cela fait de lui l'un des plus anciens GAL wallons. Alors que les thématiques couvertes par ce GAL sont nombreuses (sylviculture et agroforesterie, agriculture, gestion intégrée de l'environnement, mobilité douce, patrimoine, culture, tourisme...), la transmission des savoirs y occupe une place importante.

Le Centre Culturel de Sivry-Rance

Le Centre Culturel de Sivry-Rance a été créé en 1975. Il a d'abord été reconnu par la Province du Hainaut comme un opérateur d'éducation permanente. Cela constitue le fil rouge accompagnant les actions du centre depuis sa création. Le Centre Culturel a toujours eu une attention à l'activation du citoyen, à la sensibilisation et à la prise en compte de l'évolution de la société à travers l'analyse sociopolitique. Ses défis 50 ans plus tard sont le rapport au travail, l'éducation et le vivre-ensemble. Régis Cambron en est le directeur depuis 2003. Il y a commencé sa carrière en 1997 en tant qu'animateur.

constitue notre corps, mais elle est aussi constitutrice de la pensée/conscience collective. »

Enfin, comment cette transmission peut-elle être entretenue ?

C.H. : « Je dirais que, dans un monde idéal, il faudrait que tout un chacun prenne conscience de l'importance de cette transmission et que les détenteurs des savoirs et savoir-faire continuent à les partager en sensibilisant, expliquant, transmettant leurs connaissances aux citoyens. Cela est valable pour tous les types d'enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience et des observations : conservation et protection du patrimoine et de l'environnement, diffusion des bonnes pratiques, gestion intégrée et consommation raisonnée et raisonnable. »

R.C. : « Je me demande régulièrement comment je peux moi-même sensibiliser à différents sujets. Plus on s'éloigne des circonstances, plus il est difficile de faire adhérer les gens s'ils ne sont pas concernés directement. Sur le plan culturel, s'il n'y a pas de transmission, il n'y a pas d'état d'âme. Ma réponse est personnelle évidemment. Si après autant d'années je suis toujours motivé par ce que je fais, c'est parce que c'est un métier d'innovation. C'est indispensable d'être curieux, d'être éveillé, d'être dans la volonté d'apprendre en permanence et de s'ouvrir. Sans l'enseignement à travers les écoles et sans la culture, la société va se déliter. La construction de la pensée collective est notamment préservée par l'action culturelle sous toutes ses formes. »

Le gîte et le couvert pour les chauves-souris wallonnes

Si Natagriwal est bien connue des agriculteurs impliqués dans des actions en faveur de la biodiversité, l'asbl est sans doute moins connue du grand public. Et pourtant, l'asbl joue un rôle crucial dans la restauration de nombreux milieux naturels, notamment en accompagnant la mise en œuvre de Mesures du PwDR. Focus sur un projet qui nous amène au plus près de chauves-souris hastiéroises.

Le jeudi 8 septembre, une rencontre a été organisée au Château de Freyjr par Natagriwal sur la thématique des actions de conservation en faveur des chauves-souris. L'événement a rassemblé **110 personnes**, principalement des **gestionnaires de terrain et des espaces naturels** (agents du Département de la Nature et des Forêts, représentants des administrations, chargés de missions d'associations environnementales, scientifiques, naturalistes). Il s'inscrivait dans la mission de communication autour des **plans d'action habitats ou espèces** conçus et rédigés dans le cadre du **projet LIFE BNIP**.

Mais quel est le rôle de Natagriwal au juste ? Natagriwal est une asbl dont la principale mission est d'**informer, conseiller et encadrer** les **agriculteurs, forestiers et propriétaires** publics ou privés dans la mise en œuvre du **programme agro-environnemental** et du **réseau écologique européen Natura 2000**. Ces deux actions sont largement soutenues par le PwDR, au titre des Mesures 7.6 (Restauration de pelouses, de landes et d'habitats situés en Natura 2000 et dans la structure écologique principale), 10

(Paiements agroenvironnementaux) et 12 (Paiements au titre de Natura 2000). Natagriwal regroupe les conseillers en agro-environnement (ou « conseillers MAEC ») et les « conseillers Natura 2000 » dont les activités couvrent toute la Région wallonne. Ces conseillers viennent donc régulièrement en soutien d'une série d'actions visant à restaurer et améliorer la biodiversité en Wallonie.

Début septembre, Natagriwal a donc décidé de rassembler une série d'acteurs pour leur présenter les résultats d'un projet visant la conservation des chauves-souris, un animal dont le rôle est crucial dans notre environnement et dont la sauvegarde est essentielle.

Après une **matinée de présentations** en salle avec des spécialistes de diverses régions (Wallonie, Flandre, Bruxelles, Lorraine française), une **visite de terrain** s'est déroulée dans un **pré-verger conservatoire** restauré dans le domaine grâce aux subsides du **Programme wallon de Développement Rural**. Cet habitat constitue en effet un terrain de chasse privilégié des chauves-souris qui ont

maintenant le gîte et le couvert à Freyjr. Au vu du lieu, le projet en a également profité pour montrer l'association entre préservation (et même amélioration) du patrimoine naturel, préservation du patrimoine bâti, et leur complémentarité.

Lors de la visite de l'après-midi, les acteurs présents ont pu en apprendre plus sur la colonie mixte de chauves-souris qui a élu domicile dans les combles du château hastiérois. Deux espèces rares cohabitent sous la toiture du château et profitent d'un environnement propice à leur survie, comme l'explique Mathieu Halford, conseiller Natura 2000 au sein de Natagriwal : « Il s'agit du grand »



rhinolophe et du vespertilion à oreilles échanquées, deux espèces inféodées au milieu agricole. »

Plus de 300 individus ont élu domicile dans la toiture du château : « On savait que des individus avaient été repérés dans les cavités souterraines des rochers de Freÿr, qu'elles utilisaient pour hiberner, précise Mathieu. Mais en été, les chauve-souris quittent leur gîte d'hiver pour gagner leur gîte d'été, là où les femelles mettent bas. On soupçonnait ce genre de gîte au château de Freÿr. »

Le projet n'est pas neuf, puisque la colonie a été découverte en 2018. Sur les hauteurs du domaine, la recréation d'un pré-verger a, par ailleurs, favorisé le retour de ces chauve-souris. « Elles chassent à l'affût en se perchent au niveau des fruitiers, se réjouit Mathieu. Elles se nourrissent également d'insectes coprophages comme le bousier, qui décomposent les déjections animales. C'est donc important d'avoir des vergers pâturés. » C'est grâce au soutien du Programme wallon de Développement rural, et donc de l'Europe et de la Wallonie, que ce pré-verger a été re-créé.

La chauve-souris grand rhinolophe



- 1 espèce sur les 23 présentes en Wallonie
- Rare et vulnérable, classée Natura 2000
- Entre 750 et 2000 individus en Wallonie
- 7 grosses colonies de reproductions connues (dont celle de Feÿr)

PARMI LES OBJECTIFS AU NIVEAU WALLON

- Protéger les colonies de reproduction
- Protéger les lieux d'hibernation et gîtes de transit
- Améliorer les conditions de vie (notamment via l'agriculture bio, l'élevage extensif, la plantation de haies ou de feuillus)
- Améliorer la connaissance de l'espèce
- Améliorer la sensibilisation du grand public à sa préservation.

La chauve-souris Barbastelle d'Europe



- Espèce « en danger », dans la liste rouge wallonne
- Espèce d'intérêt communautaire
- 11 sites Natura 2000 désignés pour l'espèce
- Colonies = vingtaine d'individus

PARMI LES OBJECTIFS AU NIVEAU WALLON

- Détecter de nouveaux noyaux de population
- Identifier les réseaux d'arbres gîtes exploités
- Contribuer à la création de 5 hectares de forêts de feuillus en remplacement de forêts de résineux
- Plantations de haies, notamment avec le soutien du PwDR si la zone est en Natura 2000

Un stage déterminant

Marie Dogné, 23 ans, est la propriétaire de la Ferme du Bierleux à Stoumont. Issue d'une famille d'agriculteurs, elle s'est découverte une vocation grâce à ses stages scolaires, qu'elle considère décisifs. En 2016, à seulement 18 ans, ce sont une chèvrerie et une fromagerie qu'elle a ouvertes, en parallèle à ses études.

L'importance des stages

Reprendre l'exploitation familiale ou se lancer dans le domaine agricole n'étaient pas dans les plans de Marie Dogné. En effet, Marie souhaitait initialement travailler dans les chiffres, en tant que comptable ou professeure de mathématiques.

Cependant, c'est lors de ses études secondaires en sciences agronomiques à l'école de La Reid qu'un déclic s'est produit. Marie précise : « *Je ne me voyais pas forcément travailler dans ce milieu avant. J'aimais le secteur parce que je suis fille d'agriculteurs, mais c'est après mes stages que j'ai commencé à apprécier le domaine de la fromagerie.* »

Marie Dogné a effectué un stage dans une bergerie où le lait était transformé en fromage et s'y est découverte une passion pour le métier. Elle n'avait pas d'expérience préalablement dans ce domaine mais son intérêt a été attisé.

À la suite d'un second stage, en chèvrerie cette fois, elle a alors décidé de lancer quelques mois plus tard ses propres fromagerie et chèvrerie. Elle a ensuite poursuivi ses études par un bachelier en agronomie. Le développement d'exploitations agricoles a par ailleurs été le sujet de son travail de fin d'études, qu'elle a effectué chez Accueil Champêtre en Wallonie.

D'une ferme laitière à la production de fromages de chèvre

Alors que ses parents sont agriculteurs, propriétaires de vaches laitières, cochons et poulets, ils ont aménagé un local sur l'exploitation familiale, permettant à Marie de produire ses fromages. Elle a alors racheté 4 hectares de terres à son père, sur lesquels ses chèvres pâturent. Aujourd'hui, son troupeau compte 50 bêtes.

Mais pourquoi les chèvres ? « *Les moutons, ce n'était pas spécialement*

mon truc. Ce n'est pas un animal très affectueux et ce n'est pas spécialement malin. De plus, on a toujours eu quelques chèvres à la maison », explique-t-elle. « *Il est aussi important de noter qu'elles ne demandent que deux traites quotidiennes et seulement durant 5 mois. Ensuite, on passe à une seule traite le matin. En plus, on doit les traire uniquement 10 mois sur l'année* », détaille-t-elle.

Le stage qu'elle a effectué en chèvrerie a confirmé son amour pour cet animal. Sans ce dernier et l'expérience acquise grâce à ses mentors, elle n'aurait peut-être pas choisi cet animal ou même cette filière.

Un commerce qui tourne

Depuis le lancement de son activité, Marie produit aussi bien des fromages de chèvre – les siennes –, que de vache –

celles de son père. C'est notamment grâce à sa présence sur les marchés locaux que son activité a décollé, via le bouche à oreille notamment. Aujourd'hui, en plus de sa fromagerie, on peut la retrouver non seulement sur les marchés locaux, mais aussi dans une série de magasins et épiceries. « Pour la plupart des commerces que je dessers, ce sont eux qui sont venus me trouver pour obtenir mes produits, mais c'est sur les marchés que j'ai débuté », mentionne Marie.

Aujourd'hui, Marie propose de la maquée, des yaourts au lait de chèvre ou de vache, de la tomme au lait de chèvre et/ou de vache, le petit Bierleux (NDLR : semblable à la feta), du camembert, du fromage frais... Une belle gamme de produits artisanaux !

Un optimisme sans faille

Alors que depuis quelques années les conditions pour lancer ou reprendre une exploitation agricole ne sont pas optimales, Marie a fait preuve d'optimisme, d'ambition et de motivation dès le départ.

« Quand on est jeune, on a l'impression que tout va aller », sourit-elle. « On se rend vite compte de toute la réalité du terrain », ajoute-t-elle. « En revanche, en tant que fille d'agriculteurs, j'avais une idée de ce qui m'attendait. C'était un avantage ! La présence et l'expérience de mes parents ont été un vrai plus. Il faut aussi dire que j'ai bénéficié d'aides de la Région [NDLR : et de l'Europe] lorsque je me suis installée, ça m'a beaucoup aidée. »

Lorsque l'on parle de transmission d'exploitations agricoles, on ne parle pas uniquement du bâti, du cheptel ou des terres. Il y a aussi le savoir et l'expérience que les anciens ont accumulés durant des années et qui, par le biais d'échanges et de conseils, se transmettent aux repreneurs. Parce que l'histoire de Marie et de sa grande aventure entrepreneuriale est aussi un passage de flambeau d'une génération à l'autre.

Une aide avantageuse

Lorsqu'elle s'est lancée à son compte,



Avant de vous lancer, aviez-vous déjà un intérêt pour le monde agricole ?

Oui, étant donné que mes parents travaillaient également dans ce secteur.

Aviez-vous choisi d'étudier à la Reid dans le but de travailler dans ce secteur ?

Non, pas spécialement. Les stages ont pour moi été déterminants à ce niveau.

Souhaitez-vous rester une petite entreprise familiale ou vous agrandir ?

Pour le moment, je préfère travailler seule autant que possible. Mais peut-être qu'un jour je transmettrai à mon tour mes savoirs...

Une dernière chose à ajouter ?

Les stages ont été un tournant pour moi. C'est là que j'ai tout appris et surtout que j'ai découvert une passion. Je trouve que parfois ils ne sont pas assez nombreux. Comment sait-on alors si c'est ce que l'on veut faire ? Pour moi, ils ont une grande valeur ajoutée et ça mérite d'être souligné.

Marie a obtenu deux aides financières de la Wallonie et de l'Europe via le PwDR : l'aide à l'installation/démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et les aides à l'investissement.

L'aide à l'installation, s'élevant à 70 000 €, est une subvention en capital fournie en plusieurs tranches et est répartie sur 5 ans maximum. Pour en bénéficier, il faut s'installer pour la première fois et à temps plein, en dessous de 40 ans. L'aide à l'investissement équivaut à un certain pourcentage de ses investissements. Cette aide fonctionne sur un système de points en fonction de différents éléments : si l'agriculture dispose du label bio, par exemple. Plus l'agriculteur a de points, plus le pourcentage est élevé (maximum 40%).



30 ans du programme LEADER

Le soutien européen et wallon au cœur de la vitalité des zones rurales

Avec **132 communes** au total, ils couvrent une **grande partie du territoire wallon** et pourtant ils sont parfois **méconnus de la population** : les **Groupes d'Action Locale (GAL)** mettent en œuvre de nombreux projets de développement rural. Avec plus de 30 ans à son actif, il était temps de fêter dignement le programme LEADER, qui a profondément marqué et façonné le visage de notre ruralité.

Que ce soit pour le tourisme, avec par exemple le lancement du label « **Bienvenue Vélo** », ou pour l'alimentation durable, avec notamment la création de « **Point Ferme** », nombreuses sont les initiatives qui ont été initiées, incubées ou imaginées au sein des GAL wallons. Ces Groupes d'Action Locale sont financés par la Wallonie et l'Europe au titre du **programme LEADER**, acronyme de Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale, qui fait lui-même partie du Programme wallon de Développement Rural (PwDR). Alors qu'il représente **moins de 1% du budget de la Politique Agricole Commune (PAC)**, ce programme à faible coût a eu un **grand impact sur notre ruralité** européenne et wallonne. Il semblait donc essentiel pour le RwDR et les 20 Groupes d'Action Locale wallons de consacrer une journée pour fêter, mais aussi réfléchir au passé, au présent et bien sûr au futur du programme en Europe et en Wallonie.

Si les succès du programme LEADER et de ses GAL sont nombreux, ils restent parfois dans l'ombre, ou sont mal compris. C'est sur ce constat que

les deux animateurs de la matinée, Xavier Sohet (coordinateur du GAL Pays des Tiges et Chavées) et Valérie Grandjean (coordinatrice du GAL Condruz Famenne), ont décidé d'ouvrir la journée. C'est, en effet, sur **une vidéo humoristique, faisant référence à la récente sortie de la Cours des Comptes européenne s'interrogeant sur l'efficacité du programme LEADER, que la journée s'est ouverte**. Avec beaucoup de dérision, les deux GALs ont mis en évidence dans cette vidéo une série de points pour contredire le rapport : comme le fait que la Wallonie n'a pas fait l'objet de l'étude, mais aussi l'absurdité et l'extrême abstraction de certains points servant à l'évaluation du programme.

Les participants à cette matinée, venus en nombre d'un peu partout en Wallonie, étaient donc directement plongés dans le cœur du débat avec cette vidéo : **quels sont les constats que l'on peut tirer de ces 30 années du programme LEADER, mais aussi quel est son avenir dans notre ruralité ?** Et pour cela, ce sont 6 orateurs de choix qui étaient présents pour débattre : le premier à prendre

la parole, **Yves Champetier**, expert en développement territorial depuis plus de 20 ans à l'AEIDL (Association Européenne pour l'information sur le Développement Local), véritable mémoire du programme LEADER et du développement territorial en Europe. Pour l'accompagner dans cette table ronde, **Séverine Bressaud**, de Eurêka 21, spécialiste des programmes européens notamment de coopération et d'échanges de bonnes pratiques, et **David Lamb**, venu représenter le Point Contact du Réseau européen de Développement Rural. Évidemment, les wallons n'étaient pas en reste dans cette table-ronde, puisqu'ils étaient représentés par **Eric Lomba**, ancien bourgmestre de Marchin, Député wallon et président du GAL Pays des Condruzes, **François Migeotte**, ancien coordinateur du GAL Assesse-Gesves aujourd'hui Directeur Général de la commune de Ohey, et **Donatien Liesse**, actuel coordinateur du GAL/Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Depuis les origines du programme LEADER, au moment où Jacques



Delors était président de la Commission Européenne, en passant par la déclaration de Cork, ce sont les fondements même de LEADER qui ont été abordés, dont notamment sa dimension bottom-up et intrinsèquement expérimentale. Et qui dit expérimental, dit forcément erreurs : les intervenants ne s'en sont pas cachés, elles ont été nombreuses, mais de toutes ont été tirées des leçons.

Tous les intervenants sont formels : les effets de LEADER ont été déterminants pour la ruralité, notamment en Wallonie. Eric Lomba et Donatien Liesse ont souligné, par exemple l'introduction de **dynamiques supracommunales**, tout comme la **collaboration public-privé**, qui ont selon eux profondément façonné le fonctionnement de leurs territoires.

Un Carnet du Réseau est consacré aux 30 ans de LEADER : envoyez-nous un mail pour le recevoir par la poste à info@reseau-pwdr.be



Parmi les points fort de la matinée, on retiendra également l'importance soulignée de la **coopération au sein de LEADER**, qui fait d'ailleurs partie des 7 principes de LEADER. Tous les orateurs l'ont souligné : la coopération fait aussi la richesse de LEADER, et permet aux territoires de collaborer, que ce soit au niveau régional ou au niveau international, comme ils ne l'auraient sans doute jamais fait sans l'existence de ce programme (voir par exemple vidéo de présentation sur le projet LocalEAT : <https://youtu.be/wB-9HbUJCP0>)

Enfin, les intervenants se sont tournés vers **l'avenir du programme LEADER**, avec un constat intéressant de Yves Champetier : les programmations LEADER sont « définies » dans le temps, pour une durée de 7 ans, et cela est souvent perçu comme un obstacle (difficulté de pérenniser des projets, précarisation de l'emploi qui se présente sous forme de CDD...). Et pourtant, avec un monde en perpétuelle évolution, Yves Champetier y voit une force : 7 années représentent, à ses yeux, une période idéale pour à la fois développer des projets tout en restant dans l'ère du temps.

Rappelons que le moment était également crucial pour les GAL wallons : nous étions en effet à l'aube **d'un appel à candidature lancé par la Ministre de la Ruralité Céline Tellier** afin de financer les futurs Groupes d'Action Locale, qui seront sélectionnés à l'occasion du passage à la nouvelle PAC 2023-2027.

La journée en chiffres

Plus de **100** participants

1 table-ronde

6 intervenants :
3 wallons, 3 européens

1 spectacle d'improvisation

1 discours de retraite de Philippe Laroche, qui a quitté le GAL Burdinale Mehaigne après de nombreuses années à sa coordination

Si la table-ronde a occupé une grande partie de la journée, elle n'était pas seule au programme. Après un temps de midi largement consacré à réseauter entre acteurs du développement rural présents, le moment était à la détente. Et pour cela, le Réseau wallon de Développement Rural a fait appel à la troupe des Demis-écrémés : une troupe d'improvisation qui a **proposé un spectacle d'une heure autour des diverses idées qui ont fusé au sein du public**. Absurdité des contrôles, obligations de se photographier pour « prouver » sa présence à des événements, ou encore difficulté d'expliquer à son entourage ce qu'on fait ou ce qu'est un « GAL » exactement, nombreux étaient les sujets qui ont fait les choux gras de la troupe.



Découvrez la captation de la table-ronde ainsi que les photos de la journée :

<https://tinyurl.com/30ansLEADER>

Devenir agriculteur, assurer une relève, mais sur quelles terres ?

Le prix des terres agricoles est prohibitif pour un agriculteur cherchant à s'installer, jeune ou moins jeune. Or, c'est son outil de base. La coopérative Terre-en-vue rassemble l'épargne citoyenne pour acquérir des terres agricoles et les mettre à disposition sur le long terme : des milliers de consommateurs se mobilisent. Une retombée concrète ? L'installation de jeunes, pardi !

Début de l'année 2022, les derniers chiffres publiés par Statbel confirmaient une tendance plutôt positive, largement relayée par la presse : le nombre de fermes en Wallonie s'est stabilisé dans la dernière décennie (après une hécatombe entre 1980 et 2010). Pourtant, une nouvelle vague menace le secteur agricole wallon : une pyramide des âges inversée. Plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 55 ans et seul 1 sur 5 a un repreneur identifié. L'enjeu de cette prochaine décennie ?

Faciliter la transmission de ces milliers de fermes, maintenir une agriculture à taille humaine et permettre à des jeunes de se lancer durablement !

Chez Terre-en-vue, le profil des agriculteurs soutenus a évolué ces dernières années : alors qu'au début (dès 2011) il s'agissait plutôt d'accompagner des agriculteurs déjà installés pour sauvegarder leurs terres et pérenniser leur ferme, plus de deux tiers des fermes soutenues entre 2019

et 2022 concernent des projets en phase d'installation - soit 15 projets sur 21. De plus, trois fermes au sein du réseau mènent aujourd'hui un parcours de transmission intra-familiale.

Alors qui sont ces jeunes agriculteurs-trice-s qui permettent d'envisager le futur avec une pointe d'espoir ? Illustration en trois portraits, clés de réussite à l'appui...

La ferme des Arondes - Profondeville (Namur)



Projet rêvé par 6 jeunes, la Ferme des Arondes comptera à terme : élevage, production de champignons, maraîchage, transformation, culture de céréales et boulangerie. Le collectif va étendre ses activités sur un nouveau terrain de 34 hectares, augmenter sa production en vue de nourrir 300 familles, installer les

agriculteurs dans un logement à la ferme et faire vivre une véritable ferme collective.

Ce qui permet la réussite du projet jusqu'à présent ?

- La présence d'un rôle clé de coordination de la coopérative : levées de fonds, circuits de vente, communication, mutualisation des investissements, de la compta et des demandes de financement ;
- L'énergie immense déployée par le collectif entre l'hiver 2021 et l'été 2022 pour mener à bien une campagne de levée de fonds permettant l'acquisition de terres et de bâti par Terre-en-vue -

1.830.000€ levés en quelques mois ;

- L'expérience et la formation des porteurs de projets, déjà forts de plusieurs années de collaboration ;
- La diversité des activités de la ferme et les fortes synergies entre elles.

Les mois et années qui viennent seront intenses pour la Ferme des Arondes, car chaque producteur doit encore financer son installation sur le site (bâtiments à rénover/construire, plantations, conversion des terres vers le bio, ...). Plusieurs se tourneront vers les aides à l'installation et à l'investissement.

Les 3 Petits Bergers - Wavreille, Hargimont (Famenne)



David, Florent et Louis se sont rencontrés à la Ferme de Jambjoule, où tous trois ont travaillé un temps, tout en se formant à l'élevage ovin par ailleurs. Ils partageaient la même ambition : voir, un jour, un troupeau à leur nom. Leurs projets respectifs sont axés sur deux volets : l'éco-pâturage extensif en réserve naturelle, avec des moutons de race rustique, et la production de viande d'agneau bio. Premier constat amer : la difficulté d'accéder à la terre. Rapidement, ils mutualisent leurs efforts de recherche. Florent et David ont aujourd'hui chacun leur propre troupeau, qui pâture principalement en réserve naturelle. En 2021 et 2022, le trio trouve des terrains à vendre et fait appel dans la foulée à Terre-en-vue afin de financer les acquisitions – Florent et David en bénéficient dans un premier temps, et les recherches continuent afin d'assurer l'installation de Louis.

Ce qui permet la réussite du projet jusqu'à présent ?

- Une collaboration amicale, permettant à chacun d'avancer à son rythme, et s'appuyant sur le soutien de trois réseaux plutôt qu'un seul ;
- Le co-financement de la deuxième parcelle acquise (14 hectares au total), où Terre-en-vue intervient pour l'achat de 5ha et un tiers privé pour les 9ha restants (qui sont mis à disposition via bail à ferme) ;
- Un équilibre foncier entre prairies riches (fauche et pâturage des agneaux, finis à l'herbe) et réserves naturelles (pour lesquelles les éleveurs bénéficient de primes) ;
- Le partage de temps de travail et d'outils agricoles.

La particularité du projet ? Chacun est libre, financièrement et juridiquement, de mener son activité comme bon lui semble. La jauge de la collaboration se ré-ajuste de saison en saison, en fonction des besoins de chacun.

Si l'on peut tirer une conclusion parmi ces trois exemples, c'est qu'il existe une tendance de fond qui se renforce : celle de l'installation de jeunes (non-issus du milieu agricole) dans des formules collectives plus ou moins poussées. Ce ne sont pas les seuls « dossiers » du genre que Terre-en-vue a sur la table - de nombreux autres projets attendent la

perle rare : l'occasion unique d'acquérir une terre voire une ferme (ventes particulièrement rares, les terres étant souvent vendues séparément du bâti). Il est toujours plus nécessaire de les soutenir dans leur démarche, puisqu'ils nous nourriront demain !

Rédactrice - *Alix Bricteux*

L'Eldoradis - Linkebeek, Beersel



Brigitta et Adrien sont à l'initiative de la ferme maraîchère sur petite surface « l'Eldoradis ». Formés à Bruxelles et à l'étranger, ils se sont lancés en 2019 à Linkebeek sur un terrain de 40 ares. Du maraîchage en pleine ville ? Ils occupent en fait un arrière-jardin, et y ont développé un îlot productif et accueillant pour la biodiversité. Mais après trois saisons, il est clair que 40 ares ne suffiront pas *ad vitam* et que l'accès au terrain à Linkebeek est très compliqué lorsqu'il s'agit d'y apporter de la matière organique (paille, compost, ...). En 2021, ils sautent sur l'occasion d'acquérir – via Terre-en-vue – un terrain de 1,6ha à quelques kilomètres de Linkebeek : les voilà partis pour une nouvelle installation!

Ce qui permet la réussite du projet jusqu'à présent ?

- Le soutien d'un propriétaire privé leur laissant la liberté de lancer leur activité dans un bassin économique important ;
- Une clientèle fidèle, et un écosystème de bénévoles réguliers ;
- Oser, dès leur troisième saison, envisager une nouvelle installation : de nombreux investissements les attendent, ils gèreront cela de façon progressive ;
- De l'humour, de la bonne humeur et des légumes de qualité !



Toutes les infos sur :
www.terre-en-vue.be

Passer du campus aux champs

Indétrônable lieu de transmission des savoirs, les bancs d'école supérieure sont presque un passage obligé pour quiconque souhaite devenir agriculteur. Est-ce suffisant pour préparer la jeune génération aux défis de demain ? Éléments de réponse avec deux étudiants en dernière année à La Reid.

Étudiants en 3e année de Techniques et Gestion agricoles au campus de La Reid (HEPL), Louise Moreau (20 ans) et Gilles Mascart (21 ans) ont tous deux pour objectif d'avoir, d'ici quelques années, leur propre exploitation : pour elle centrée sur l'élevage, pour lui en maraîchage. Et ce, bien qu'ils ne soient aucun des deux issus du milieu (voir ci-contre).

Opter pour une telle vocation, en 2022, pourrait par d'aucuns être qualifiée de courageuse : pour eux il n'en est rien, à condition de bien se préparer.

« C'est sûr que c'est plus compliqué pour des jeunes comme nous, qui ne sommes pas nés dans le milieu, reconnaît Louise. Mais il y a beaucoup d'organismes comme la FJA (NDLR : Fédération des Jeunes Agriculteurs) qui sont justement là pour aider les jeunes à se lancer. Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide. »

« Le plus important, c'est de diversifier ses sources de revenus, complète Gilles. C'est un des conseils que l'on nous répète souvent : cela permet d'avoir davantage d'indépendance et de liberté sur les prix. En plus, cela donne la possibilité de retrouver un contact avec le consommateur, qui ne demande qu'à entretenir une relation de confiance avec les producteurs. »

L'importance de la théorie

Débordant d'optimisme et de motivation, les deux étudiants ne mettent pas pour autant la charrue avant les bœufs. C'est pourquoi, selon eux, il est avant tout nécessaire de se constituer une solide base de connaissances théoriques, qu'elles soient scientifiques ou liées à la gestion agricole. « C'est indispensable car il y a trop de facteurs à prendre en compte pour la moindre décision, souligne Louise. À côté de cela, l'école nous donne aussi des pistes de réflexion. Cela contribue à ouvrir les esprits, et l'on sait que les agriculteurs sont parfois réfractaires au changement », ajoute-t-elle, espiègle. « Et puis il y a tellement de techniques et technologies différentes, que c'est nécessaire rien que pour se mettre à la page », poursuit Gilles.

Essais et erreurs

Au moment d'écrire ces lignes, Louise et Gilles se préparent à entamer 14 semaines de stage, lesquelles seront agrémentées de cours à forte connotation professionnelle. Assez pour les préparer au « grand saut » à la fin de l'année scolaire ? « Avant de me lancer, j'aimerais d'abord un peu voyager et comparer les différents types d'agriculture, temporeise Gilles. Voir comment les gens font, envisager ce qui

« Être agriculteur en 2022, c'est être polyvalent, vivre en accord avec la nature et les animaux et répondre à la demande tout en étant fier de suivre ses propres valeurs. »

Louise et Gilles

nous correspondrait, faire nos propres conclusions et puis seulement me lancer quand je sens que j'ai toutes les cartes en mains. Ici nous sommes bien préparés, mais si l'on n'est pas spécialement issu du milieu agricole ce n'est pas suffisant : il faut une transmission, il n'y a rien à faire. L'expérience fait tout : si quelqu'un nous montre directement, c'est d'autant plus enrichissant. »

Louise abonde dans le même sens : « J'essaye d'aller à la ferme dès que je peux : aller à la traite, faire des caillebotis, des logettes, participer aux travaux agricoles comme l'ensilage d'herbe,



etc. Je le fais avant tout par plaisir, mais aussi pour mettre un premier pied dans le milieu. À côté de la théorie que l'on apprend ici, la méthode « essai-erreur » reste un passage obligé. »

Craines et défis

Si leur avenir semble tout tracé, nos interlocuteurs sont néanmoins conscients que tout n'est pas maîtrisable. À commencer par le climat. « L'agriculture a toujours été dépendante du climat, avance Gilles. Mais ici, on voit qu'il est de plus en plus rude et que l'on passe d'un extrême à l'autre. »

« Il faut arrêter de nier le changement climatique, nuance Louise. Il faut agir, y compris dans notre secteur : changer les types de culture, les types de semences dans les prairies, tout en pensant aux animaux qui vont être de moins en moins adaptés. »

Un autre facteur – humain, cette fois – préoccupe également les deux étudiants : l'incohérence des consommateurs. « Ils vont dénoncer les dérives de l'agroindustrie, puis acheter des produits Danone ou Panzani en revenant du travail » fustige Louise. « Le consommateur a le pouvoir sur ce qu'il achète, complète Gilles. Un des défis serait de le conscientiser. » Comment ? En redorant l'image de l'agriculteur, répondent les deux étudiants. « Il faut casser la logique du toujours plus gros, avance

Portraits

Qui suis-je ?

Gilles Mascart, 20 ans, étudiant en 3^e année de Techniques et Gestion agricoles. Je viens de Vielsalm.

Pourquoi je souhaite être agriculteur ?

J'ai pris goût à l'agriculture très jeune, notamment grâce à un ami qui avait une exploitation agricole, mais aussi en étant originaire des Ardennes où l'on vit fort au milieu de la nature. Ce métier a quelque chose de très concret que j'aime beaucoup, et en particulier l'horticulture et le maraîchage.

Ce qu'en pensent mes parents ?

Cela leur fait un peu peur je pense, mais comme je veux lancer une activité avec mon frère, ils ont parfois l'occasion de nous aider dans les plantations. Ils veulent nous soutenir, et croire que c'est possible de démarrer une exploitation de nos jours avec des bons produits, tout en entretenant une saine relation avec les consommateurs.

Louise. Plus les fermes ont grandi par le passé, moins la communication a été bonne. Il faut recréer du lien, et faire venir le consommateur à la ferme. » « Encore une fois, en se diversifiant ou en s'associant

Qui suis-je ?

Louise Moreau, 20 ans, étudiante en 3^e année de Techniques et Gestion agricoles. J'habite à Soumagne.

Pourquoi je souhaite être agricultrice ?

J'ai toujours aimé le contact avec les animaux, et j'ai d'ailleurs beaucoup aidé des amis de mes parents dans leur ferme, par le passé. Après avoir envisagé des études de vétérinaire, je me suis dirigée vers l'agriculture car on y adopte une approche plus globale envers les animaux. J'aimerais reprendre une exploitation d'ici 5 à 10 ans, incluant une activité de transformation à la ferme.

Ce qu'en pensent mes parents ?

Comme ils ne sont pas issus du milieu agricole, ils ne sont pas du tout pour. Pour eux c'est être à perte et se tuer à la tâche toute sa vie, sans être heureux. Moi, je pense que si l'on veut, on peut se donner les moyens. Et c'est bien mon objectif.

à d'autres producteurs, on augmente ses chances d'attirer le consommateur, qui viendrait acheter un peu de tout à la ferme », conclut Gilles.



A quoi ressembleront nos zones rurales ?

C'est la Commission européenne qui se pose cette question. Son objectif ? Définir une vision à long terme des zones rurales afin de les rendre plus fortes, plus connectées, plus résilientes et plus prospères d'ici 2040. Une démarche aussi ambitieuse que nécessaire.

Des défis

En décembre 2021, la Commission européenne a officiellement lancé le Pacte Rural européen issu de la vision à long terme pour les zones rurales élaborée en 2021, une initiative dont l'objectif est de mobiliser les acteurs ruraux, faciliter l'échange d'expériences et dynamiser la revitalisation rurale.

Pour contribuer à atteindre les objectifs de cette « vision », la Commission européenne a élaboré un **Pacte rural** et un **Plan d'action**, sur base d'un processus de consultation auprès d'un très large panel de participants : autorités publiques de différents niveaux de pouvoir, entreprises privées, le monde académique, acteurs et porteurs de projets, mais également des citoyens. Un processus que l'on peut qualifier de mobilisateur, où les différentes composantes de notre société ont été invitées à donner leur avis et à émettre des suggestions d'actions pour co-construire l'avenir des zones rurales.

Ce pacte et ce plan d'action sont destinés à préparer nos zones rurales aux grandes évolutions et aux défis posés par la mondialisation, l'urbanisation et le vieillissement de la population, tout en capitalisant sur les possibilités offertes par les transitions verte et numérique de l'Union européenne pour en assurer la prospérité.

Une telle initiative souligne l'attention que porte l'UE à nos zones rurales, auxquelles elle reconnaît des missions essentielles qu'il faut à tout prix préserver : elles nourrissent la population, génèrent de l'activité économique, participent à la protection de la biodiversité et offrent une richesse paysagère indispensable à notre bien-être, pour n'en citer que quelques-unes.

Un pacte et un plan d'action

Cette vision à long terme de l'Union européenne pour les zones rurales

est structurée autour de deux piliers principaux :

- **Un Plan d'Action Rural Européen.** Il combine diverses mesures visant à rendre les zones rurales d'Europe plus fortes, plus vertes, plus résilientes et connectées.
- **Un Pacte Rural Européen.** Il peut être défini comme étant le cadre de coopération visant à encourager et structurer toutes les démarches de coopération entre les autorités et les parties prenantes aux niveaux européen, national, régional et local. Il contribue à la réalisation des objectifs communs de la vision à long terme des zones rurales de l'UE en facilitant l'interaction sur les questions rurales entre toutes les parties concernées. Ce pacte entend faciliter le dialogue autour d'expériences répliquables pour revitaliser les zones rurales.



Une conférence sur ce pacte a été organisée les 15 et 16 juin 2022, rassemblant quelque 450 participants, invités à y présenter des exemples, des résultats scientifiques ou des bonnes pratiques pouvant être sources d'inspiration et permettant le développement de zones rurales plus fortes, plus connectées, plus résilientes et plus prospères d'ici 2040.



Plus d'infos :
<https://urlz.fr/jiZO>

«Les régions rurales sont le tissu de notre société et le cœur de notre économie. Elles sont au cœur de notre identité et de notre potentiel économique. Nous chérirons et préserverons nos régions rurales et investirons dans leur avenir.»

Ursula von der Leyen,
 Présidente de la Commission européenne

Rejoignez la communauté du Pacte rural

Vous l'aurez compris, la pertinence et l'efficacité des mesures qui seront prises dans le cadre du Pacte européen et destinées à rencontrer les objectifs de la Vision à long terme de l'Union européenne pour les zones rurales reposent sur une démarche participative de l'ensemble des acteurs du monde rural.

Voilà pourquoi nous vous encourageons à rejoindre la communauté du Pacte rural, que ce soit à titre personnel ou au nom de votre organisation. Vous pourrez ainsi participer aux discussions concernant son élaboration et sa mise en œuvre.



Plus d'infos :
<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/RuralPact>

Une vision à l'horizon 2040

Le plan d'action rural s'organise autour de quatre axes majeurs.



1 Des zones rurales plus fortes

Il s'agit de renforcer l'autonomie des communautés locales et de les rendre plus dynamiques. Cela passe par une plus grande participation des acteurs locaux aux processus politiques et décisionnels, en impliquant un large éventail de parties prenantes et de réseaux.

L'objectif est de développer des solutions innovantes pour la fourniture de services, en tirant le meilleur parti des possibilités offertes par les outils numériques et en encourageant fortement l'innovation sociale.

Parmi les initiatives proposées, citons la mise en place d'une plateforme de revitalisation rurale, une sorte de guichet unique permettant aux communautés rurales, aux porteurs de projets et aux autorités locales de collaborer plus facilement.



2 Des zones rurales connectées

Impossible d'imaginer le développement de nos zones rurales sans veiller à leur accessibilité, tant d'un point de vue physique, avec une offre de transport public suffisante, que d'un point de vue digital, avec des infrastructures numériques de qualité.

Les zones rurales devront faire preuve d'exemplarité en matière de mobilité multimodale durable et encourager les bonnes pratiques en la matière.

Quant à l'avenir numérique rural, il ne peut s'envisager qu'en réduisant l'écart qui existe avec les zones urbaines.



3 Des zones plus résilientes

La préservation des ressources naturelles, la restauration des paysages, y compris culturels, le verdissement des activités agricoles et le raccourcissement des chaînes d'approvisionnement rendront les zones rurales plus résilientes aux changements climatiques, aux risques naturels et aux crises économiques.

En tant que fournisseurs de services qui protègent les écosystèmes et de solutions pour la neutralité carbone, les zones rurales ont un rôle clé à jouer dans la biodiversité et l'économie circulaire durable.



4 Des zones plus prospères

Cette prospérité passe par une plus grande diversification des activités économiques en visant de nouveaux secteurs porteurs d'emplois et en améliorant la valeur ajoutée des activités agricoles et agroalimentaires.

S'il faut, certes, attirer les entreprises sur ces territoires, cela doit se faire sur base de stratégies économiques locales, durables, qui veillent au maintien d'une activité agricole génératrice de valeur ajoutée.

Transmission des fermes : trois générations pour raconter l'urgence

Tchak ! Numéro 5 – 2021

Pour en savoir plus



Outils et méthode pour une transmission réussie

Réseau Civam *et al.*

Pour en savoir plus



Reprendre une ferme ? Quasiment impossible pour un jeune agriculteur, les montants sont colossaux

RTBF

Pour en savoir plus



Réussir sa transmission en agriculture, le guide

Réseau Civam

Pour en savoir plus



Reprise d'exploitation. Quelques clés pour la réussir

Awé

La journée d'étude consacrée à la reprise d'exploitation organisée début d'année à Attert par le Comice de Arlon a donné lieu à une série d'exposés relatifs aux différents aspects de cette étape importante. L'importance de bien préparer sa reprise, en concertation avec un ou plusieurs conseillers spécialisés a été mise en avant. Nous revenons sur les exposés relatifs aux aides à la première installation, aux possibilités de transmission par donation et à certains pièges liés à la taxation des plus-values et à la TVA.
Luc Servais

Pour en savoir plus



La transmission de l'entreprise agricole en droit fiscal wallon

SPW

Le droit fiscal wallon établit que toute transmission d'entreprise à titre gratuit, y compris l'entreprise agricole, par voie de donation ou par voie de succession, est soumise au taux de 0% si elle respecte certaines conditions. La transmission d'entreprise par voie de donation est régie par les articles 140bis à 140octies du code wallon des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe tandis que la transmission d'entreprise par voie de succession est régie, quant à elle, par l'article 60bis du code wallon des droits de succession. Ces deux codes ont été modifiés pour la dernière fois par le décret d'équité fiscale du 10 décembre 2009. Toutefois, ce taux réduit comprend certaines spécificités pour les entreprises agricoles.

Pour en savoir plus



Pour découvrir notre bibliographie complète sur le sujet, rendez-vous sur



INFORMATIONS PRATIQUES

CELLULE D'ANIMATION DU RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Rue de Liège 83
4357 Limont (Belgique)
Tél./Fax : +32 19 54 60 51
info@reseau-pwdr.be
www.reseau-pwdr.be

NOTRE ÉQUIPE

**Benoît Delaite, Jérôme Mabilie,
Jean-Noël Degeye et Laurent Turneer :**

chargés de mission en charge de l'animation
des groupes de travail thématiques.

+32 19 54 60 51

Émilie Bievez : plaque-tournante de
l'information entre les membres du Réseau et
l'équipe de la CAR, elle est responsable de la
gestion administrative et logistique.

e.bievez@reseau-pwdr.be

+32 19 54 60 51

Cécile Nusgens : chef de projet chez Cible
Communication, gère la réalisation
des supports de communication.

cecile.nusgens@cible.be

+32 4 387 87 03

Xavier Delmon : coordinateur de l'équipe,
il a en charge les aspects de gestion
quotidienne de la cellule. C'est également lui
qui anime la Commission permanente.

x.delmon@reseau-pwdr.be

+32 495 77 93 96

Coralie Meurice : responsable de la
communication au sein du Réseau,
elle coordonne les différents supports
de communication du RwDR (site web,
publications écrites, vidéos, ...).

c.meurice@reseau-pwdr.be

+32 19 54 60 51

+32 488 95 55 52



Wallonie

Fonds européen agricole
pour le développement
rural : l'Europe investit dans
les zones rurales.



Le numéro 53 de Ruralités est imprimé en 4000 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Xavier Delmon, Coralie Meurice, Kevin Reynaerts,
Christophe Servais, Alexandre Zune,
Charline Lahaye, Alix Brictoux, Catherine Tellier,
Emilie Bievez.

Crédits photos : Coralie Meurice - CAR, Catherine
Tellier, Terre-en-vue, Ferme des Arrondes.

Éditeur responsable : Xavier Delmon,
83 rue de Liège - 4357 Limont

Logo
PEFC